



PHOTOS SCOLAIRES INDIVIDUELLES

En complément de la traditionnelle photo de classe organisée par les écoles, un **nouveau photographe professionnel** viendra réaliser des portraits individuels de vos enfants.

On vous dit tout :



Quoi ?

Vos enfants pourront être pris en photo individuellement par un photographe professionnel en dehors du temps scolaire.



Qui ?

Pourront être photographiées les fratries dont au moins un enfant est scolarisé dans les écoles publiques d'Acigné, quel que soit l'âge de ses frères et soeurs. Chaque fratrie pourra être photographiée, individuellement et/ou en groupe.



Où ?

Dans la salle Annie Brown (La Passerelle, Acigné)



Quand ?

Le **mardi 8 mars de 16h à 19h** et le **mercredi 9 mars de 14h à 18h**. Merci de respecter votre horaire de passage afin de limiter les attentes, mais également afin de permettre le respect des mesures sanitaires.



Quel est le protocole sanitaire à appliquer ?

Le protocole sera conforme aux recommandations gouvernementales en vigueur au moment de la prise des photos (masques, désinfection des mains, aération, pass sanitaire...). Les enfants pourront bien entendu enlever les masques pour la séance photo. Merci d'être ponctuel.

Comment ?

1. INSCRIPTION en scanant le QR Code ou sur ce lien :

<https://tinyurl.com/apechePhotos2022>

Vous pouvez aussi vous inscrire auprès des enseignants ou ATSEM, ou en contactant l'APECHE directement. Une seule inscription par famille est nécessaire. Vous choisissez le jour et le créneau horaire qui vous conviennent, vous indiquez le nom et la classe de votre enfant scolarisé qui récupérera les photos de toute la famille, le nombre d'enfants et surtout, vos coordonnées, indispensables pour la gestion des commandes. Si un créneau n'est plus proposé lors de l'inscription, c'est que celui-ci est complet.

Date limite des inscriptions : dimanche 27 février

2. PRISE DE PHOTO

Vous vous rendez dans la salle Annie Brown à la date et à l'heure auxquelles vous vous êtes inscrits, avec vos enfants. Vos enfants seront photographiés sur le temps de votre créneau (15 min par créneau et jusqu'à 10 familles par créneau). Le fond de la photo sera **bleu foncé**. Vous pourrez repartir dès la photo prise.

3. COMMANDE

Vous recevrez par la suite des bons de commande avec les photos sélectionnées par le photographe. Vous aurez la possibilité de commander différents formats (13x18, 15x21, 20x30), le fichier numérique des photos et/ou un mug personnalisé.

4. RÉCEPTION

Après les vacances scolaires de Pâques.



Scannez ce code pour vous inscrire !



Les tarifs :

La photo 13x18 cm : 3 €

La photo 15x21 cm : 6 €

La photo 20x30 cm : 10 €

Le fichier numérique : 8 €

Le mug : 10 €

Dès 10 € d'achat de tirage (hors mug) ou de 3 mugs pour une même photo, le fichier numérique de la photo est offert.



Des questions ?

→ Puis-je me faire photographier avec mes enfants ?

Non, il s'agit de photographies scolaires, seuls les enfants, seuls ou en fratrie pourront se faire photographier.

→ Puis-je demander une mise en scène spéciale ?

Non, le cadre est défini par le photographe et ne peut pas être modifié pour des raisons d'organisation.

→ Y aura-t-il un endroit pour se faire beau ?

Non, aussi nous vous demandons de prévoir le nécessaire si vous souhaitez apprêter vos enfants.